



**COMPTE RENDU**

**COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ**  
**DU 23 JANVIER 2017**

Rédigé par Murielle MOYANO

La **Commission Communale d'Accessibilité** s'est réunie le lundi 23 janvier 2017.

\*  
\* \*

**Etaient présent-e-s :**

Mesdames MOIZAN, BERTRAND, CAMISULI, CANDELIS (ASPI IRIS), MAROT (APEIHSAT), DESPOUY (APF), DESTRÉEZ, OLIVE.

Messieurs MENEN, ANTOINE, ARIAS, CORSINOS (AVH), PATERNI (Espace Âge d'Or), TERRINHA (Club Entreprises Ouest Toulousain), VIGNAU (Retraite Active-CRA),

**Etaient excusé-e-s :**

Mesdames CARPENTIER, MARTY.

Messieurs LAURIER , BIOULET (SA Colomiers Habitat).

**Participaient également à cette réunion :**

Mesdames VASSORT (Cinéma Le Central) et MOYANO et 2 interprètes.

Messieurs DURRIEU et SABATIER.

\*  
\* \*

**Monsieur SABATIER** ouvre la séance, présente ses vœux à l'assistance et rappelle l'ordre du jour :

- Projet Ciné-Ma différence avec la formation de bénévoles, 1er et 2<sup>e</sup> séance des samedis 10 décembre 2016 et 14 janvier 2017 ;
- Présentation des télécommandes sonores ;
- Retour sur la visite de la Salle Gascogne du jeudi 17 novembre 2016 et évaluation de la concertation ;
- L'Agenda d'accessibilité programmé : bilan des travaux 2016, partage du planning des travaux 2017 et évaluation de la concertation ;
- Dispositif transitoire de desserte des ESAT.

Il laisse la parole à Marie VASSORT, Directrice du Cinéma le Central.

## 1 – CINÉ MA DIFFÉRENCE

**Madame VASSORT** explique qu'il y a eu un appel à bénévolat durant l'été avec 36 candidatures au final. Ce projet a été mené à terme avec succès. Il était à la base destiné aux personnes ayant un handicap et présentant un trouble du comportement, ainsi qu'aux familles se censurant en pensant que cela allait forcément mal se passer.

Ce sont des séances ouvertes à tous du fait de la présence de bénévoles présents pour accompagner et rassurer les familles, un son bas et des lumières qui restent allumées en début du film ; il a été fait la proposition de sous-titrer les films étrangers et/ou français.

Ce projet a été victime de son succès et des rendez-vous réguliers ont été posés chaque second samedi de chaque mois à 14h30, même si la programmation n'est pas encore arrêtée.

Le 1<sup>er</sup> film qui a été diffusé le samedi 10 décembre 2016 était à destination des adultes et le second en date du 14 janvier 2017, plutôt destiné aux enfants, voire pour tout public. Nous essaierons de maintenir ce cycle de programmations « alternées ». Sur 90 personnes présentes, 50 étaient concernées par le handicap. Les séances ont été suivies d'un goûter pour pouvoir partager un moment convivial.

Le tarif proposé à tous est un tarif réduit qui a été voté au préalable en Conseil Municipal.

Suite à une question posée, Madame VASSORT explique qu'une famille était allée acheter les places à l'avance. Ils ont participé et sont restés pour le goûter d'après la séance. Comme il y a eu du bruit durant la séance, ils se sont préoccupés de savoir si leurs enfants non atteints de handicap n'avaient pas été trop bruyants et gênés les autres spectateurs.

**Monsieur CORCINOS** s'interroge sur le devenir du Central, du fait de la prochaine construction d'un complexe, qui plus est, sera privé ?

**Madame VASSORT** répond pour Madame MOIZAN qui a une extinction de voix : le projet est co-porté par la municipalité puisqu'il s'agit d'une Délégation de Service Public (DSP), c'est-à-dire que la Ville fait appel à un prestataire privé pour effectuer les travaux et en assurer l'exploitation, mais impose un Cahier des Charges qui devra être respecté, sous peine de rappels à l'ordre. Le nouveau complexe sera implanté sur le terrain à l'arrière du Hall Comminges. Le même type de programmation sera proposé avec des améliorations par rapport à ce qui se fait actuellement. L'accessibilité est prévue pour les personnes en situation de handicap moteur et sensoriel. Ce projet porte le nom de « Grand Central ».

**Monsieur CORCINOS** explique que le Gaumont prête des casques pour les séances spécifiques et fonctionne avec les smartphones, ce qui est quand même réservé à une certaine catégorie de personnes, car tout le monde ne détient pas ce type de téléphone.

**Madame VASSORT** pense que d'ici la réalisation du projet, d'autres technologies non existantes à ce jour, auront émergé.

**Monsieur ARIAS** s'interroge sur les tarifs et le devenir du personnel actuellement en place.

**Madame VASSORT** explique que le tarif restera sensiblement le même et que les quatre personnes actuellement en place vont être détachées, c'est-à-dire qu'elles garderont le statut de fonctionnaire tout en étant salariées de la société prestataire. En fait, la Ville garde la main sur ce projet, y compris sur l'architecture. La prochaine séance aura lieu le 11 mars prochain. La programmation n'est pas encore définie. Elle invite les participants à se rapprocher de Monsieur SABATIER ou d'elle-même pour venir récupérer des affiches/tracts pour les distribuer le plus largement possible. Il a été convenu que sera apposé un petit logo précisant que ce type de séances n'est pas réservé qu'aux personnes présentant des troubles du comportement. Elle précise aussi que la future exploitation du local actuel du Cinéma Le Central n'a pas encore été définie.

**Monsieur SABATIER** remercie Madame VASSORT et laisse la parole à Monsieur DURRIEU pour la présentation des télécommandes sonores.

## 2 – PRÉSENTATION DES TÉLÉCOMMANDES SONORES

**Monsieur DURRIEU** présente le matériel et précise que les feux sont déclenchés en actionnant le bouton sur la télécommande. Le son se déclenche sur tous les poteaux. Le matériel qui a été mis en place par Toulouse Métropole a été testé : il fonctionne bien. Nous ne savons pas s'il fonctionne sur l'ensemble du territoire.

**Monsieur CORCINOS** peut répondre à cette question puisque ces télécommandes ont une norme européenne et fonctionnent sur l'ensemble des pays européens.

**Monsieur SABATIER** précise que nous avons pour l'instant 6 exemplaires qui sont mis à disposition de toute personne qui souhaiterait en disposer. Il est possible de s'en procurer d'autres après en avoir fait la demande auprès de la Mission handicap. Le matériel est distribué gratuitement et est déjà équipé d'une pile.

**Monsieur CORCINOS** indique que la Ville de Toulouse en délivre sur présentation de justificatifs de domicile et de handicap. Si une personne souhaite en avoir une seconde, après perte notamment, ce matériel ayant un coût, il sera facturé 50,00 €. Il n'y aurait pas à priori de partenariat avec l'Université ERIT.

**Monsieur SABATIER** remercie Monsieur DURRIEU et aborde le troisième point.

## 3 – RETOUR SUR LA VISITE DE LA SALLE GASCOGNE DU 17/11/2016 ET ÉVALUATION DE LA CONCERTATION

**Monsieur SABATIER** revient sur la visite du site de la Salle Gascogne du 17 novembre 2016 en présence de plusieurs membres de la Commission, de Philippe DURRIEU et à la suite de laquelle plusieurs préconisations ont été faites dont le descriptif va être fait par Philippe :

**À l'extérieur :**

- La place de stationnement PMR va être ramenée au plus près de la porte d'entrée. Elle sera plus repérable et connectée à l'entrée principale ;
- Un éclairage est prévu pour marquer l'entrée de la salle, ainsi qu'un marquage au sol au niveau des 2 poteaux à l'entrée du bâtiment ;

### **À l'intérieur :**

- L'aménagement intérieur va être repris en intégralité (carrelage,...), sauf l'escalier pour permettre, comme l'explique Monsieur TERRHINA, d'avoir un visu direct sur la banque d'accueil dès l'entrée dans le bâtiment (cf. photos sur présentation) et d'avoir un comptoir PMR ainsi qu'une meilleure gestion de l'espace avec une meilleure fluidité entre l'entrée principale et l'entrée de la salle. L'accessibilité aux sanitaires PMR Hommes/Femmes sera facilitée, ainsi que l'accès direct sur l'issue de secours pour faciliter les livraisons ;
- Au niveau du bar, une grande saignée sera réalisée au niveau de l'évier. Les travaux sont prévus pour l'été 2017 ;
- L'accès aux portes/issues est précédé par une petite marche qui sera visualisé à l'aide de peinture ;
- L'élévateur du Hall Comminges qui est mobile et fait 1,20 mètre, pourra être amené, si besoin, à la Salle Gascogne ;

Un membre de la CCA demande comment cela va se passer en cas de panne d'électricité et combien de temps prendra l'évacuation ?

**Monsieur MENEN** rappelle la fonction de l'élévateur qui est essentiellement de permettre à une personne en situation de handicap de pouvoir être hissée sur scène pour s'y produire. S'il y avait vraiment un problème de panne, les services de secours seraient appelés à la rescousse ; ce qui ne s'est jamais produit jusqu'à présent. C'est un système très efficace qui est une adaptation d'un lieu existant.

**Monsieur DURRIEU** précise qu'un élévateur est comme un ascenseur.

**Monsieur MENEN** rappelle que ce système est installé dans des endroits tels que le métro, dans des lieux où par manque d'espace il est obligatoire de prévoir un moyen d'évacuation efficace. Cet élévateur vient en renfort des deux escaliers qui se situent de part et d'autre de la scène.

**Monsieur CORCINOS** souhaite reparler des couleurs des portes de secours. Il n'y a pas de couleurs spécifiques mais il faut qu'elles soient bien signalées.

**Monsieur DURRIEU** précise que bien que les issues de secours ont la même couleur que les murs, elles seront signalées avec de grands panneaux précisant « issue de secours » et non pas « sortie ».

Il aborde le point de la sono dont les enceintes sont de grande hauteur et en saillie. Il est prévu qu'elles soient modifiées si le budget le permet, afin d'éviter qu'elles ne soient des obstacles pour les usagers.

**Monsieur VIGNAU** intervient en disant qu'il fait souvent usage de cette salle et que la sono n'est jamais utilisée. Si cela peut permettre de faire des économies, autant ne pas s'en priver.

Certains collègues de Monsieur DURRIEU s'en servent apparemment.

Les RIA (Robinets d'Incendie Armé) sont eux aussi en saillie et empiètent sur le passage. Il est prévu de réaliser un caisson au sol, détectable par une canne.

**Monsieur SABATIER** remercie Monsieur DURRIEU pour sa présentation et passe au quatrième point pour lequel Monsieur DURRIEU reprend la parole.

<b>4 – L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ : BILAN DES TRAVAUX 2016, PARTAGE DU PLANNING DES TRAVAUX 2017 ET ÉVALUATION DE LA CONCERTATION</b>
---

**Monsieur DURRIEU** fait un bilan succinct des sites ERP, dont les travaux étaient prévus sur 2016.

Deux sites sont entièrement terminés :

- Conservatoire annexe et le Parc Duroch ;

Deux sites sont réalisés aux  $\frac{3}{4}$ , il ne reste que les dossiers administratifs à réaliser :

- Église Ste Radegonde et Groupe Scolaires P.Bert ;

Quatre sites sont à  $\frac{1}{2}$  effectués, les travaux sont commandés :

- Cimetière ancien du village, Gymnase J. JAURÈS, Maison Citoyenne St-Exupéry et Salle Gascogne ;

Huit sites sont avancés à hauteur d' $\frac{1}{4}$ , c'est-à-dire en cours d'instruction :

- CMP, CCAS, Square des Marots, Complexe sportif A. ROUX, Aires de jeux de la Naspe et du Prat, Parc du Perget et Club du 3<sup>e</sup> âge ;

Un site n'a pas : Maison Citoyenne du Seycheron.

Comme nous pouvons le voir, il y a eu du retard sur la réalisation. L'objectif est de rattraper ce retard et que tous les travaux prévus sur 2016 et 2017 soient terminés d'ici la fin de l'année 2017.

**Madame MOIZAN** demande pourquoi les travaux sur la MC Seycheron n'ont pas encore débuté ?

**Monsieur DURRIEU** explique qu'une réflexion est actuellement menée sur ce secteur. Si les locaux actuels sont conservés, ils seront mis aux normes. À ce jour, la décision n'est pas prise.

**Madame CAMISULLI** demande si le nécessaire pour les personnes atteintes de surdité a été prévu ? Y aura-t'il sur tous les sites des signaux lumineux, une alarme dans les toilettes ?

**Monsieur DURRIEU** ne répond que sur les notions réglementaire et de sécurité. Des alarmes sont prévues avec des signaux lumineux dans des endroits où une personne avec handicap peut se retrouver seule.

Comme on peut le voir sur la présentation, certains sites prévus pour 2017 ont débuté, notamment le Stade M. BENDICHOU avec des travaux en cours pour rajouter des toilettes autour de l'enceinte du stade durant les matchs. Un architecte est sur le dossier. Il s'agit surtout de l'installation des mains courantes sur la totalité de l'enceinte du stade, afin de créer une continuité. Pour la Maison Citoyenne En Jacca, le problème réside surtout dans le fait que c'est une ancienne ferme et que la circulation principale pour l'accès à la grande salle est à réaliser avec l'élargissement de la porte.

Il rappelle qu'un choix est à faire pour déterminer 2 sites pour 2018 : Salle P. SATGÉ et La Potinière.

Un membre de la CCA demande si les travaux sur les toilettes de la Salle P. SATGÉ prévoient un accès pour les fauteuils et sur la Potinière ?

**Monsieur ARIAS** souhaiterait savoir s'il est possible qu'il y ait plus de monde sur les visites des sites.

**Madame CAMISULLI** répond que le problème réside essentiellement sur les horaires programmés pour ces visites car elles se déroulent durant la journée et donc sur le temps de travail.

**Monsieur MENEN** insiste sur le fait qu'effectivement, avoir plusieurs points de vue est très intéressant.

**Monsieur CORCINOS** demande quels sont les travaux à réaliser sur les différents sites ?

**Monsieur DURRIEU** répond pour les différents sites :

- la Salle P. SATGÉ a une pente de plus de 15 % pour accéder à la salle et il faut un ascenseur pour accéder à la scène. Des travaux d'accessibilité sont aussi à envisager au niveau des toilettes ;
- la Potinière au Parc Duroch n'est pas accessible et concerne essentiellement les associations ;
- l'École Élémentaire Lamartine est un projet de réhabilitation de toute l'école avec mise aux normes. Tout doit être rasé.

**Monsieur ARIAS** demande que les 3 marches sur le devant de l'Hôtel de Ville soient contrastées. Le choix des couleurs est important pour assurer un bon contraste, ce qui, si cela avait déjà été fait, aurait évité la chute en fauteuil de Madame DESPOUY, qui au lieu de prendre la rampe sur le côté est partie droit devant.

**Monsieur SABATIER** fait un rappel sur l'échéancier et remercie Monsieur DURRIEU pour sa présentation. Il revient sur le point de la concertation AD'AP et demande la validation des 2 futurs sites choisis : Salle : P. SATGÉ et La Potinière. Tout le monde étant d'accord et avant de laisser la parole à Madame MOIZAN, il rappelle qu'une anticipation de 6 à 9 mois est nécessaire pour des sites de moyennes envergures, afin de prévoir un travail sur plan en concertation avec les membres de la CCA.

**Madame MOIZAN** et **Monsieur SABATIER** remercie Monsieur DURRIEU.

**Monsieur SABATIER** passe à l'évaluation intermédiaire de la concertation AD'AP, l'idée étant d'associer les membres de la commission à la mise en place opérationnelle des AD'AP. Un consensus a-t-il été trouvé ?

**Madame MOIZAN** insiste sur le fait qu'un bilan est obligatoire. Un retour est nécessaire avant envoi à la Préfecture. En clair : les participants sont-ils satisfaits de la façon dont les choses sont faites ?

**Monsieur MENEN** demande s'il y a des remarques ?

**Monsieur CORCINOS** remarque que tous les bâtiments qui ont subis des modifications, n'ont été rendus accessibles que par un seul endroit, et non dans leur ensemble. Cela sera-t'il fait sur P. SATGÉ et la Potinière ?

**Madame MOIZAN** répond que nous sommes sur des compétences différentes et que tout ce qui est du ressort de la Ville en matière de travaux a été fait. La Mairie remplit ses obligations ; d'autres collectivités sont également concernées : la Métropole, le Département, la Région,...

**Madame CAMISULLI** a besoin de précision sur l'intervention de M. CORCINOS.

**Monsieur CORCINOS** précise tout simplement que l'action de mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments recevant du public est louable, simplement, si rien n'est fait extérieurement, avec, par exemple, des rampes d'accès, cela ne sert pas à grand-chose.

**Monsieur ARIAS** reconnaît que les personnes ayant un handicap sont quand même entendues globalement.

**Madame OLIVE** prend la parole et reconnaît la disponibilité des techniciens de la Mairie de Colomiers, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Il y a de bons retours extérieurs sur l'action menée par la Ville sur le plan du Handicap.

**Madame DESPOUY** revient sur le PAVE. Elle demande qu'un travail soit à nouveau fait sur ce dossier.

**Madame MOIZAN** précise que ce sera Monsieur SERE qui sera en charge de représenter le plan. Elle remercie Madame DESPOUY et Monsieur ARIAS pour leurs présences lors des visites des sites, ce qui permet une meilleure prise en compte des demandes, fait gagner du temps et a donc un impact financier certain. Elle laisse la parole à Monsieur MENEN pour aborder le cinquième et dernier point.

## 5 – DISPOSITIF DE LA DESSERTE DES ESAT

**Monsieur MENEN** rappelle le problème rencontré par les ESAT suite à la suppression des bus de villes gratuits qui ont été remplacés par des bus TISSÉO avec la mise en place de circuits modifiés. 3 rencontres ont eu lieu et un accord a été trouvé pour desservir les ESAT, l'YMCA et le Cabirol.

Les retours ont été assez positifs avec quelques aménagements minimes à faire, dont la mise en place effective aura lieu du 1<sup>er</sup> janvier au mois de septembre 2017. Cette demande a été faite auprès de TISSÉO car ces zones n'étaient pas desservies. Un bus a été mis en place. TISSÉO travaille sur le dossier.

**Madame MOIZAN** précise qu'il avait été annoncé que 300 personnes seraient concernées, ce qui a mobilisé dans un premier temps un bus de 50 personnes. Or, au final, seulement 30 personnes utilisent le dispositif. Si TISSÉO s'aperçoit qu'il faut mobiliser un bus pour seulement 15-25 personnes, il faudra peut-être envisager une autre solution. Nous avons la même problématique sur la zone de la Pradine.

**Madame DESPOUY** demande comment cela a été remonté auprès des ESAT ?

**Madame OLIVE** répond que la navette a du mal à satisfaire toutes les personnes qui travaillent certes, mais souvent à des horaires différents. Du coup, c'est une problématique quasiment individuelle. Chaque fois qu'il y a un changement, cela crée de l'appréhension, des tensions, de l'affolement, cela peut peut-être expliquer la déferlante disproportionnée qui a eu lieu.

**Madame MOIZAN** remercie les intervenants et clôt le sujet. Elle demande s'il y a d'autres questions ?

**Madame CAMISULLI** demande où en est le projet de la 3<sup>e</sup> ligne de métro ?

**Monsieur MENEN** répond qu'il est toujours au stade de concertation.

**Madame BERTRAND** annonce qu'une réunion sur le sujet est prévue fin mars 2017.

**Monsieur ARIAS** demande s'il est possible d'avoir un conventionnement à MobiBus.

**Madame OLIVE** s'interroge sur les raisons pour lesquelles les travailleurs ESAT n'ont pas accès à MobiBus ?

**Madame DESTREEZ** émet l'hypothèse que TISSÉO pense peut-être à tort que les ESAT bénéficient de subventions pour le déplacement des personnes ?

**Madame OLIVE** répond qu'il s'agit d'une bataille juridique sur le financement pour la mobilité des personnes en situation de handicap.



**Monsieur ARIAS** demande si on ne devrait pas saisir l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé) ?

**Madame OLIVE** répond que l'ARS lui « rigole au nez » quand elle demande des aides pour la mobilité des personnes car Colomiers est la seconde ville de la Haute-Garonne.

**Madame BERTRAND** demande si la Police Municipale verbalisera les stationnements PMR (Personne à Mobilité Réduite) ?

**Madame MOIZAN** répond que c'est un travail qui est fait depuis toujours et il est fait par quartier. Actuellement, il sont sur la Rue Gilet.

**Madame DESPOUY** témoigne du problème de stationnement récurrent sur le parking devant la boulangerie, face à Carrefour Market.

**Madame MOIZAN** s'engage à en faire la demande.

**Monsieur CORCINOS** demande où en est l'accessibilité du site internet ?

**Madame MOIZAN** répond qu'il est toujours en travaux et rappelle que c'est Madame Delphine FABIUS, qui en a la charge. Elle assistera à la prochaine réunion.

**Monsieur ARIAS** a remarqué que la publication du Columérin se fait sous 2 formats différents et demande où trouver cette synthèse en version PDF ?

**Madame MOIZAN** répond que ce sera demandé à Madame FABIUS.

Elle remercie les participants et lève la séance à 20h30.